

DEPISTAGE DES CANCERS

PENDANT L'ÉPIDÉMIE, SOYONS PLUS QUE JAMAIS ATTENTIFS À NOTRE SANTÉ

Le dépistage des cancers, un moyen efficace pour prendre soin de soi.

Contacts presse

Antennes 18/36/37
Marine PETIBON, chargée de communication
Tél : 02 34 38 94 20
Mail : m.petibon@depistage-cancer.fr

Antennes 28/41/45
Karine VAILLANT, chargée de communication
Tél : 02 54 43 54 05
Mail : k.vaillant@depistage-cancer.fr

Table des matières

COMMUNIQUE DE PRESSE

1- PRESENTATION DU CENTRE DE COORDINATION DES DEPISTAGES DES CANCERS - CENTRE VAL DE LOIRE	3
2- CONTINUITÉ DES DEPISTAGES ORGANISÉS DANS LE CONTEXTE ÉPIDÉMIQUE DE COVID-19.....	3
3- DEPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS.....	4
LES NOUVELLES MODALITÉS DE DEPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS.....	4
UN PROGRAMME DE DEPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS RECENT	5
PRISE EN CHARGE SELON LE MODE D'ENTRÉE DANS LE DEPISTAGE	5
LA PRÉVENTION CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS COMMENCE DES 11 ANS	6
VACCINATION CONTRE LES HPV AUX GARÇONS.....	6
SCHEMA VACCINAL.....	6
4- DEPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL.....	7
LE PROGRAMME DE DEPISTAGE ORGANISÉ SE DÉROULE EN DEUX TEMPS	7
UNE NOUVELLE PRÉSENTATION DU KIT POUR FACILITER L'ADHÉSION AU DEPISTAGE	8
5- DEPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN.....	10
6- PARTICIPATION AUX DEPISTAGES DES CANCERS DANS LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE (Source Santé Publique France)	11
TAUX DE RÉALISATION D'UN DEPISTAGE CYTOLOGIQUE (2015-2017).....	11
TAUX DE PARTICIPATION AU DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL (2018-2019)	11
TAUX DE PARTICIPATION AU DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN (2018-2019)	12
7- OUTILS DE COMMUNICATION MIS À DISPOSITION PAR L'INCa	12
8- CONSULTATION CITOYENNE.....	13
9- Les structures de dépistage en région Centre-Val de Loire	14
SOURCES :	14

DEPISTAGE DES CANCERS

PENDANT L'ÉPIDÉMIE, SOYONS PLUS QUE JAMAIS ATTENTIFS A NOTRE SANTÉ

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) de la Région Centre-Val de Loire est chargé de l'organisation des dépistages des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus dans la Région.

Même si la lutte contre le Covid-19 occupe le premier plan dans l'espace médiatique, il est important de rappeler que les soins habituels et les actes de prévention doivent être poursuivis (dans les conditions permettant le respect des gestes barrières). Ainsi, les personnes recevant un courrier du CRCDC sont invitées à réaliser leur examen de dépistage auprès de leur professionnel de santé habituel pour ne pas s'exposer à un diagnostic tardif.

LE DEPISTAGE DES CANCERS, UN MOYEN EFFICACE POUR PRENDRE SOIN DE SOI

Le dépistage des cancers permet de diagnostiquer des cancers avant l'apparition de symptômes. En général, plus un cancer est détecté tôt plus les chances de guérison seront importantes et les traitements moins lourds et moins longs. Dans certains cas, le dépistage permet même de trouver des anomalies susceptibles de se transformer en cancer. En les détectant on évite ainsi l'apparition d'une lésion plus difficile à traiter.

Cancer du sein	Cancer colorectal	Cancer du col de l'utérus
Mammographie et examen des seins tous les 2 ans pour les femmes de 50 à 74 ans.	Test de recherche de sang dans les selles tous les 2 ans pour les hommes et les femmes de 50 à 74 ans à risque moyen.	Prélèvement au niveau du col de l'utérus tous les 3 ans pour les femmes de 25 à 30 ans (après 2 prélèvements normaux à 1 an d'intervalle) puis tous les 5 ans pour les femmes jusqu'à 65 ans.

L'examen ou les analyses des tests sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

Le CRCDC reste pleinement mobilisé dans cette période particulière. Grâce aux mesures barrières mises en place par les professionnels de santé, les examens de dépistage peuvent être réalisés.

- Les mammographies peuvent être réalisées dans les cabinets de radiologie habituels.
- Les tests de recherche de sang dans les selles peuvent être délivrés par les médecins généralistes et continuent à être analysés normalement par le laboratoire.
- Les examens pour le dépistage du cancer du col de l'utérus peuvent être réalisés auprès d'un médecin généraliste, d'un gynécologue, d'une sage-femme et dans certains laboratoires d'analyse médicale sur prescription médicale.
- Les invitations envoyées avant le confinement restent toujours valables et peuvent être présentées au professionnel de santé.
- En cas de dépistage positif, les examens complémentaires sont nécessaires et seront programmés avec l'appui de votre médecin.

1- PRESENTATION DU CENTRE DE COORDINATION DES DEPISTAGES DES CANCERS - CENTRE VAL DE LOIRE

Le Centre Régional de Coordination des dépistages des Cancers (CRCDC) de la Région Centre - Val de Loire est en charge de l'organisation du dépistage du cancer du sein, colorectal et du col de l'utérus sur la Région. Une antenne du CRCDC est présente dans chaque département de la Région.

L'Assurance maladie est un acteur majeur dans l'organisation des dépistages en finançant une partie de l'activité du CRCDC ainsi que les examens de dépistage : prise en charge à 100% sans avance de frais pour le test de recherche de sang dans les selles, la mammographie de dépistage et l'analyse du prélèvement cervico-utérin pour les femmes invitées par le CRCDC.

2- CONTINUITÉ DES DEPISTAGES ORGANISÉS DANS LE CONTEXTE ÉPIDÉMIQUE DE COVID-19

L'espace médiatique a été occupé ces derniers mois par l'actualité liée au Covid 19 sans laisser beaucoup de place aux informations concernant la prévention des autres maladies (cancer, maladie cardiovasculaire, diabète...).

LA PRÉVENTION, UNE VRAIE PRÉOCCUPATION DES FRANÇAIS PENDANT L'ÉPIDÉMIE

D'après une étude quantitative réalisée par l'Institut National du Cancer en lien avec l'Institut BVA du 24 au 28 avril 2020, les résultats confirment que pendant la période de confinement :

- 54% de la population déclaraient « **manquer d'information sur la prévention des autres maladies** » ; l'espace médiatique étant exclusivement dédié à la crise sanitaire.
- 95% des personnes interrogées déclaraient que « la prévention est un moyen efficace pour limiter les risques de maladie ».
- 76% de la population indiquaient « **qu'ils feront plus attention à leur santé suite à la crise du COVID-19** ».

Ces résultats doivent nous inciter à maintenir les campagnes d'information envers le grand public dans le domaine de la prévention des cancers.

Chaque année en France près de 400 000 personnes sont touchées par un cancer et plus de 157 000 en décèdent. Pourtant, chacun d'entre nous peut réduire son risque de cancer en adoptant des gestes au quotidien, en modifiant ses comportements face aux principaux facteurs de risque de cancers (le tabac, l'alcool, l'alimentation déséquilibrée, le surpoids) et en réalisant les examens proposés par les programmes de dépistages organisés.

FAIRE SES EXAMENS DE DEPISTAGE RÉGULIÈREMENT, C'EST IMPORTANT

Le dépistage concerne des cancers en cours de développement (de petite taille et encore bien localisés), voire des lésions précancéreuses. Un décalage de quelques semaines dans la réalisation des examens de dépistage, nécessaire lors du confinement, ne comportait que très peu de risques de pertes de chance (moindres chances de guérison) pour les patients.

Avec la réactivation complète de l'envoi des invitations aux programmes de dépistages et avec la possibilité de se rendre chez son professionnel de santé, les personnes concernées peuvent réaliser leurs examens.

Lorsqu'on réalise sa mammographie, son test de recherche de sang dans les selles ou son prélèvement au niveau du col de l'utérus dans les délais recommandés on diminue le risque qu'une lésion cancéreuse soit découverte trop tardivement. On augmente ainsi ses chances de guérison, les traitements seront moins lourds et moins longs et les séquelles moins importantes.

3- DEPISTAGE ORGANISE **DU CANCER DU COL DE L'UTERUS**



LES NOUVELLES MODALITES DE DEPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTERUS

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur l'analyse d'un prélèvement cervico-utérin. La périodicité du prélèvement et les modalités d'analyse varient en fonction de l'âge.

La HAS recommande depuis juillet 2019, l'utilisation du test HPV à partir de 30 ans et jusqu'à 65 ans. **Ce test est maintenant pris en charge par l'Assurance maladie.** Avant 30 ans, le test de dépistage cytologique reste l'examen de référence.



Nota bene :

- Le test de dépistage CYTOLOGIQUE consiste à détecter la présence de cellules anormales au niveau du col de l'utérus.
- Le test de dépistage HPV consiste à détecter la présence du virus HPV dans les cellules du col de l'utérus.

Ces 2 tests sont réalisés **par prélèvement de cellules au niveau du col de l'utérus** (appelé « frottis ») par un professionnel de santé.

Avant 30 ans, les infections à HPV transitoires sont fréquentes mais notre organisme parvient à les éliminer naturellement dans la plupart des cas. En identifiant des infections qui auraient spontanément disparues, le dépistage par test HPV risquerait d'entraîner des examens et traitements inutiles comme des complications lors de grossesses ultérieures. **C'est pourquoi le test cytologique reste la référence avant 30 ans..**

UN PROGRAMME DE DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DU COL DE L'UTERUS RECENT

Ce dépistage s'inscrit désormais dans le cadre d'un programme national organisé. Le CRCDC-CVL reçoit l'ensemble des résultats des examens de dépistage et de suivi des femmes de la région. Les femmes n'ayant pas réalisé leur test de dépistage dans les délais recommandés reçoivent une invitation du CRCDC-CVL à consulter un professionnel de santé.

Où prendre un rendez-vous ?

- ▶▶ Gynécologue
- ▶▶ Médecin généraliste
- ▶▶ Sage-femme
- ▶▶ Centre d'examen de santé
- ▶▶ Centre de planification et d'éducation familiale
- ▶▶ Laboratoire de biologie médicale (sur prescription médicale)

Le prélèvement est ensuite analysé par un médecin spécialiste, anatomo-pathologiste ou biologiste.

PRISE EN CHARGE SELON LE MODE D'ENTREE DANS LE DEPISTAGE

SUR INVITATION DU CRCDC

La consultation et la réalisation du test de dépistage **NE SONT PAS PRIS EN CHARGE à 100%**. La patiente s'acquitte du règlement comme habituellement auprès du professionnel de santé.

Prise en charge à 100% de l'analyse du test de dépistage (cytologique et/ou test HPV) sans avance de frais.

Sur proposition du médecin SANS INVITATION

L'analyse du test cytologique (17€) et du test HPV (27€) sont remboursés à 70% aux conditions habituelles (Assurance maladie et mutuelle).

LA PREVENTION CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTERUS COMMENCE DES 11 ANS

La vaccination contre les HPV, est recommandée pour toutes les jeunes filles et, à partir de janvier 2021, à tous les jeunes garçons, de 11 à 14 ans, avec un rattrapage vaccinal possible entre 15 et 19 ans.

VACCINATION CONTRE LES HPV AUX GARÇONS

La Haute Autorité de Santé (HAS) estime que la vaccination anti-HPV des garçons, au-delà de la protection conférée aux garçons vaccinés, permettrait aussi, sous **réserve d'une couverture vaccinale suffisante**, de freiner la transmission des papillomavirus au sein de la population générale, de mieux protéger les filles et femmes non vaccinées, et enfin de mieux protéger les garçons et les hommes quelle que soit leur orientation sexuelle.



DÈS 11 ANS
**LA VACCINATION CONTRE LES HPV :
UN MOYEN D'AGIR COMPLÉMENTAIRE**

La vaccination est recommandée pour toutes les jeunes filles, ainsi que tous les garçons dès 11 ans et jusqu'à 14 ans, et en rattrapage de 15 à 19 ans.

« La recommandation de vaccination des garçons contre les infections à HPV sera applicable au 1er janvier 2021 ».

SCHEMA VACCINAL

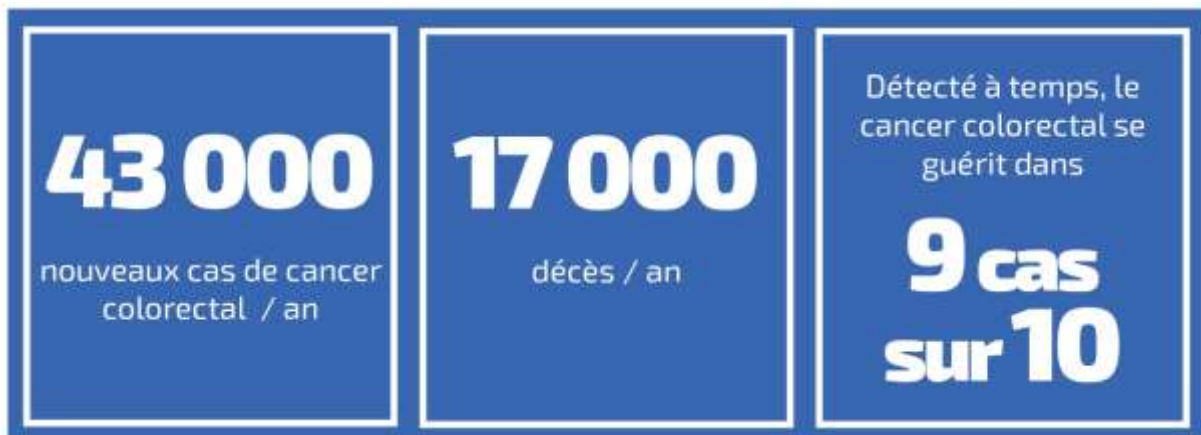
<https://www.e-cancer.fr/Comprendre-prevenir-depister/Reduire-les-risques-de-cancer/Infections/Vaccination-contre-les-HPV-et-cancers>

Nota bene :

La plupart des hommes et des femmes ayant une activité sexuelle seront infectés à un moment de leur vie par le HPV. Si les infections à HPV disparaissent la plupart du temps naturellement, en quelques mois, elles peuvent persister dans certains cas et évoluer **vers un cancer (col de l'utérus, vagin, vulve, anus, pénis, sphère ORL)**.

La vaccination permet de protéger aussi contre ces lésions.

4- DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL



Tous les deux ans, le CRCCDC invite les personnes de 50 à 74 ans à consulter leur médecin traitant **afin d'évaluer leur niveau de risque pour le cancer colorectal**. Si elles sont éligibles au dépistage organisé, le médecin leur remettra un test de recherche de sang dans les selles.

Le rôle des médecins généralistes est déterminant pour informer et sensibiliser sur l'intérêt majeur du **dépistage**. **C'est à l'occasion d'une consultation que le médecin peut aborder le sujet, s'assurer que son patient est bien éligible au dépistage organisé et lui remettre le test**. La relation de confiance, établie entre le professionnel de santé et son patient **favorise l'échange sur cette mesure de prévention** insuffisamment ancrée dans les pratiques de la population.

LE PROGRAMME DE DEPISTAGE ORGANISE SE DEROULE EN DEUX TEMPS

- ➔ Un test de recherche de sang occulte dans les selles pour toutes les personnes éligibles.
- ➔ Une coloscopie pour les personnes ayant un résultat positif.

Nota bene : le test immunologique

Le patient prélève chez lui un échantillon de selles et l'envoie au laboratoire **indiqué sur l'enveloppe de retour**.

- ➔ Résultat négatif (96 % des cas) : le patient reçoit son résultat dans un délai de quinze jours, par courrier ou via le site Internet resultat-depistage.fr. Il sera invité à renouveler ce test deux ans plus tard, et à revenir en consultation sans attendre ce délai s'il présente des symptômes pouvant évoquer un cancer colorectal.

Un « cancer de l'intervalle » (cancer diagnostiqué entre deux tests) diagnostiqué chez une personne qui participe régulièrement au programme de dépistage est de meilleur pronostic que chez un patient qui n'y prend pas part.

- Résultat positif (4 % des cas) : le patient est adressé par son médecin généraliste à un gastroentérologue pour réaliser une coloscopie. La cause du saignement peut aussi être un polype. Il s'agit d'une lésion bénigne mais qui, laissée en place est susceptible de se transformer en cancer. En dépistant le polype, on réduit le risque de développer un cancer colorectal.

UNE NOUVELLE PRESENTATION DU KIT POUR FACILITER L'ADHESION AU DEPISTAGE

Afin de faciliter l'adhésion au dépistage du cancer colorectal, la présentation du kit a évolué sans pour autant changer le mode opératoire.

- **La date d'expiration** du test est plus visible (mise en évidence sur l'enveloppe bleue du kit dans un encadré blanc) afin d'éviter que le test ne puisse être analysé par le laboratoire car périmé.
- **Le mode d'emploi** a été retravaillé de façon à faciliter sa compréhension. Un code couleur permet de mieux différencier 2 cas de figures :
 - La personne **a reçu une lettre** l'invitant à faire son test, il suffit de suivre les instructions de **l'encadré orange**,
 - La personne **n'a pas reçu de lettre** l'invitant à faire son test, il suffit de suivre les instructions de **l'encadré bleu**.

Les 8 étapes à suivre pour la réalisation du test sont claires, séparées et imagées (un marquage rouge, dessiné sur la tige de prélèvement permet d'indiquer la zone à recouvrir de selles).

- **La fiche d'identification** destinée au laboratoire reprend ce même code couleur afin qu'il soit plus facile de la compléter. Si elle le souhaite, la personne pourra également indiquer les coordonnées d'un second médecin pour le suivi de son résultat.
- Le kit est équipé d'un papier de recueil des selles à coller sur la lunette des toilettes, qui peut être jeté dans la cuvette une fois le prélèvement réalisé.
- L'enveloppe retour, destinée au laboratoire est désormais blanche permettant ainsi de la différencier de celle du kit. Au dos de celle-ci, une check-list rappelle à la personne quels éléments doivent être glissés à l'intérieur ainsi que les modalités d'envoi.

Pensez à insérer la fiche d'identification

A renvoyer dans cette enveloppe :

- ✓ Le tube de prélèvement dans son sachet de protection,
- ✓ La fiche d'identification complétée.

Cette enveloppe doit être postée dans une boîte aux lettres de La Poste au plus tard 24h après la réalisation du test (jamais le samedi ni la veille d'un jour férié).

Vous n'avez pas besoin de timbrer l'enveloppe.

Les résultats vous seront adressés, ainsi qu'à votre médecin sous 15 jours.



5- DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DU SEIN



Le dépistage organisé du cancer du sein repose sur un examen clinique des seins et une mammographie tous les 2 ans. Il concerne les femmes de 50 à 74 ans.

Tous les 2 ans, le CRCDC envoie une invitation à participer au programme de dépistage. Cette invitation sert d'ordonnance pour prendre rendez-vous auprès d'un radiologue agréé (liste transmise avec l'invitation). La mammographie est prise en charge à 100% sans avance de frais par l'Assurance maladie. D'autres examens peuvent être nécessaires (une échographie ou une radiographie complémentaire). Dans ce cas, la prise en charge se fait dans les conditions habituelles.

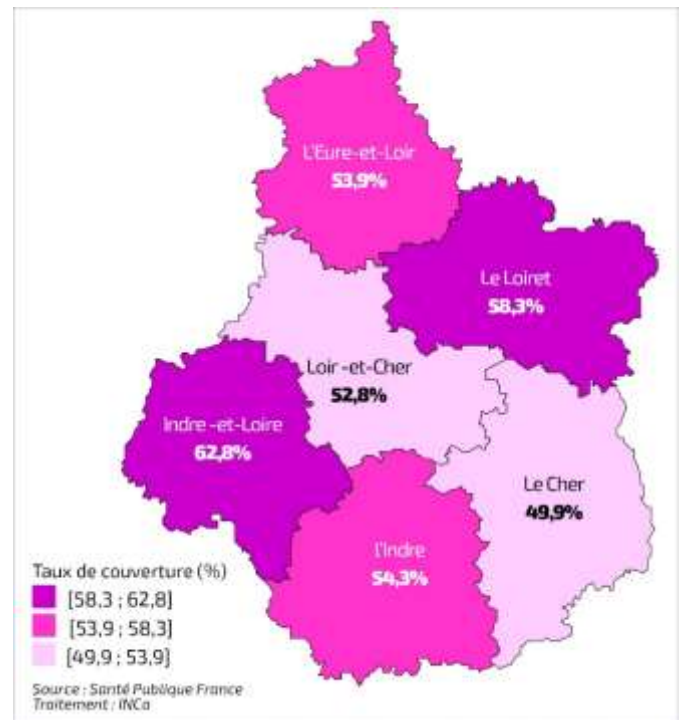
Si les clichés de la mammographie et l'examen clinique ne montrent pas d'anomalie, par sécurité, une seconde lecture sera réalisée par un autre radiologue dans un délai de 2 semaines.

Nota bene :

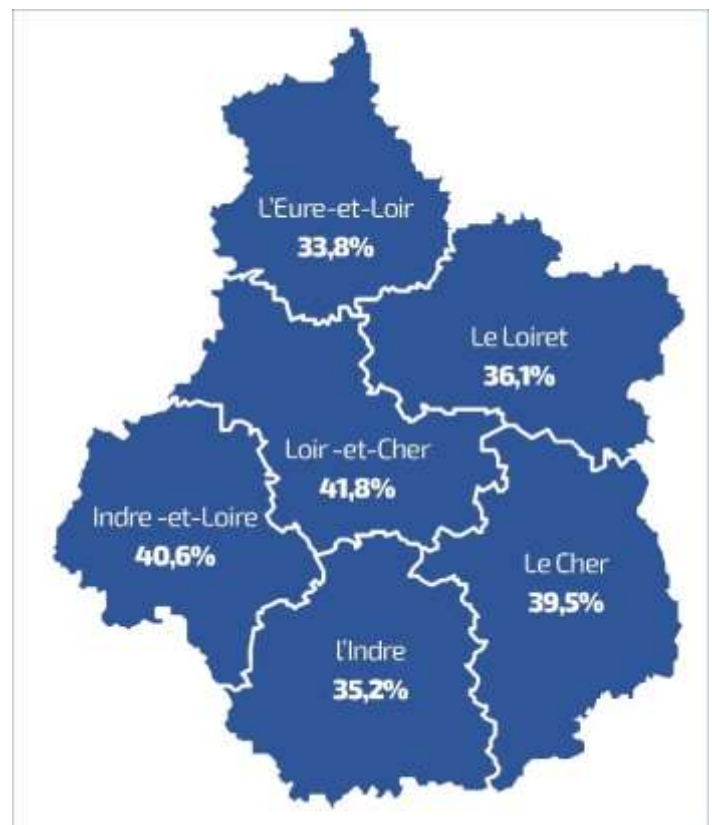
Aujourd'hui, en Europe, 25 pays mènent un programme de dépistage similaire au programme français. Les études internationales estiment que ces programmes permettent d'éviter entre 15 % et 21 % des décès par cancer du sein.

6- PARTICIPATION AUX DEPISTAGES DES CANCERS DANS LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE (Source Santé Publique France)

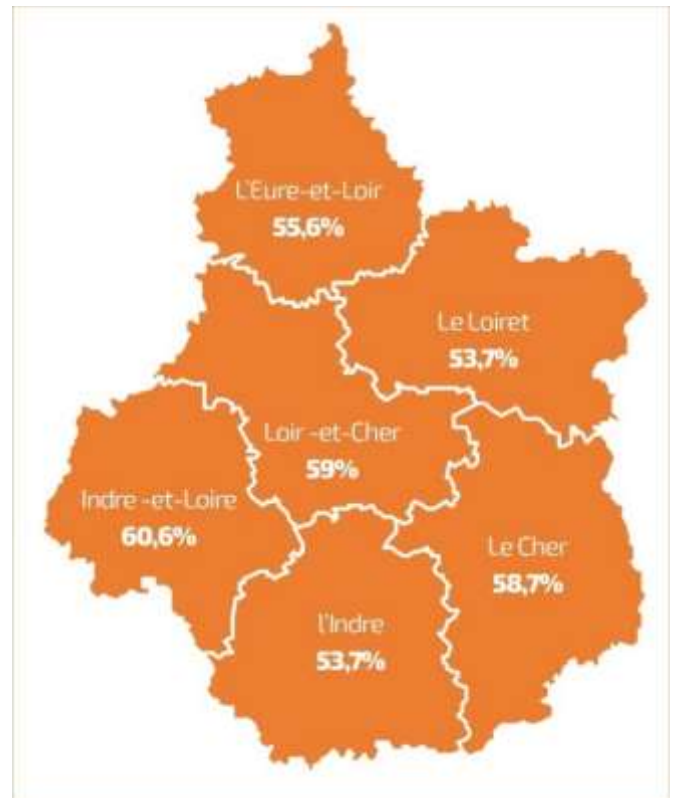
TAUX DE REALISATION D'UN DEPISTAGE CYTOLOGIQUE (2015-2017)



TAUX DE PARTICIPATION AU DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL (2018-2019)



TAUX DE PARTICIPATION AU DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN (2018-2019)



7- OUTILS DE COMMUNICATION MIS A DISPOSITION PAR L'INCa

L'Institut National du Cancer lance une campagne d'information sur le dépistage organisé des cancers du sein et du cancer colorectal. Cette campagne fait appel aux souvenirs d'enfants et d'adolescents des personnes de plus de 50 ans. Les gestes du quotidien ou les objets qui leurs sont présentés leur rappellent, de manière inattendue, qu'il est aujourd'hui temps de faire le dépistage.

Exemples ci-dessous :



Lien de téléchargement :

<..\..\..\SUPPORTS DE COM\RESEAUX SOCIAUX\CAMPAGNE FIL ROUGE.zip>

Des chroniques audio sont également mises à disposition par l'Institut National du Cancer.

Dépistage du cancer colorectal :

<https://www.youtube.com/watch?v=iyKFOd6b0pM&list=PLdfhbAjnzbSnvK3W1MyB4did2DZ3CqHY0&index=1>

Depistage du cancer du sein :

<https://soundcloud.com/cancer-du-sein>

8- CONSULTATION CITOYENNE

Parce que le cancer fait partie du quotidien de chacun d'entre nous et que lutter contre cette maladie est l'affaire de tous, dès le 22 septembre l'Institut National du Cancer lance une consultation citoyenne, disponible sur la plateforme consultation-cancer.fr (à renseigner jusqu'au 15 octobre).

Chaque français est donc invité à commenter et déposer une contribution permettant d'enrichir une nouvelle stratégie de lutte contre les cancers pour les 10 prochaines années. Cette stratégie sera proposée au gouvernement en fin d'année. La proposition de future stratégie décennale s'articule autour de 3 axes :

1. [Améliorer la prévention](#)
2. [Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie des patients](#)
3. [Lutter contre les cancers de mauvais pronostic](#)

Ces 3 axes stratégiques sont complétés de mesures transversales et se déclinent en 220 actions concrètes. Sur la plateforme, chacun peut commenter, amender les propositions ou en déposer de nouvelles.



9- Les structures de dépistage en région Centre-Val de Loire

<p>Antenne du Cher – 18 485 route de Varye 18230 Saint-Doulchard Tél. : 02 48 27 28 09 contact.18@depistage-cancer.fr</p>	<p>Antenne d'Indre-et-Loire – 37 CHRU de Tours 2 boulevard Tonnellé 37044 Tours Cedex 9 Tél. : 02 47 47 98 91 contact.37@depistage-cancer.fr</p>
<p>Antenne d'Eure-et-Loir – 28 6 rue Blaise Pascal Technopolis 2 – Bâtiment A 28000 Chartres Tél. : 02 37 31 32 66 contact.28@depistage-cancer.fr</p>	<p>Antenne de Loir-et-Cher – 41 Tour de consultations 3 rue Robert Debré 41260 La Chaussée-Saint-Victor Tél. : 02 54 43 67 26 contact.41@depistage-cancer.fr</p>
<p>Antenne de l'Indre – 36 Centre Médico-social Rue Jules Chauvin 36000 Châteauroux Tél. : 02 54 60 85 12 contact.36@depistage-cancer.fr</p>	<p>Antenne du Loiret – 45 959 rue de la Bergeresse 45160 Olivet Tél. : 02 38 54 74 00 contact.45@depistage-cancer.fr</p>

SOURCES :

Institut National du Cancer. Site : e-cancer.fr

Santé Publique France. Site : santepubliquefrance.fr